

Des pistes pour en finir avec la Glacière

On n'en est pas encore là. Rien ne laisse même penser aujourd'hui à une fermeture anticipée de la décharge de la Glacière à Villeneuve-Loubet. Et le préfet, qui recevait hier les associations locales de protection de l'environnement, s'est gardé de leur donner tout espoir de ce type. Mais la mobilisation des riverains, appuyée par le maire de Villeneuve, Richard Camou et le député, Lionnel Luca, semble faire bouger les lignes.

L'incinération dans les cimenteries du Paillon?

Dans une interview à *France Bleu Azur*, le président du conseil général a indiqué, hier matin, que « *des initiatives fortes seraient prises dans les prochains jours* ». Il a avancé quelques pistes tandis que le préfet évoquait, lui aussi, des solutions alternatives devant les associations. Assurant travailler « *sans tabou* », Eric Ciotti a souhaité la levée du moratoire sur la création d'un nouveau centre d'incinération. Il a évoqué la piste des cimenteries du Paillon pour brûler une partie des



Pour faire avancer le dossier de la Glacière, le préfet a reçu, hier, au Palais sarde, les représentants d'associations (en incrustation : Louise Chiapello pour Leï Granouïe, Raymond Rudio pour l'ACDJM et Serge Jover pour l'Adev). (Photos DR et Patrice Lapoirie)

déchets. Selon lui, la solution passe aussi par une diminution à la source de la production des ordures et par un effort porté sur le tri et le recyclage. « *Il n'y aura pas de grande solution*, a lâché le président du conseil général. Il faut addition-

ner partout sur le territoire des solutions adaptées. » Un discours qui rejoint celui du préfet Lamy. Dès son installation au Palais sarde, les associations villeneuvoises, Adev, Leï Granouïe et bio-toise ACDJM, avaient sollicité une entrevue avec

le représentant de l'Etat. Selon les militants associatifs, le préfet leur a dit, hier, vouloir « *saturer les capacités* » des incinérateurs de Monaco, Antibes et Nice et favoriser le tri pour limiter l'enfouissement aux déchets ultimes.

Un mont à signaler à l'IGN...

Louise Chiapello pour Leï Granouïe, Serge Jover pour l'Adev et Raymond Rudio pour l'ACDJM ont dénoncé les infractions commises, selon eux, par l'exploitant, Sud-Est Assainissement, que

ce soit le dépassement de la hauteur autorisée de déchets ou la non-couverture systématique des détritiques. Sur la première infraction, ils demandent, par courrier, au préfet de mettre en demeure Veolia de rétablir à très bref délai la cote des casiers.

« *On n'accepte plus que l'Etat régularise les infractions de l'exploitant* » préviennent les représentants d'associations qui veulent que la DRIRE assure son travail de contrôle.

En réponse à leur requête, le préfet n'a pourtant « *pas voulu exclure la prorogation de la Glacière* » selon les termes des associations. « *Ça ne nous a pas rassurés* », soufflent-ils.

Les militants associatifs se sont toutefois dit satisfaits d'avoir été reçus et écoutés.

« *La population est désespérée. C'est le message qu'on lui a fait passer* » résume Louise Chiapello. Qui ajoute, grinçante : « *A la Glacière, le vallon a été transformé en colline. Il va falloir écrire à l'Institut géographique national pour le leur signaler...* »